

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 2 mai 1950

La séance est ouverte à trois heures.

BANQUE ET COMMERCE

PREMIER ET DEUXIÈME RAPPORTS DU COMITÉ PERMANENT—ADOPTION DU PREMIER

M. Hughes Cleaver (Halton) présente les premier et deuxième rapports du comité permanent de la banque et du commerce et propose l'adoption du premier.

(La motion est adoptée.)

VACANCE DE SIÈGE

HALIFAX—NOMINATION AU SÉNAT DE M. GORDON B. ISNOR

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu des communications de deux députés m'informant que la vacance suivante s'est produite à la Chambre des communes:

M. Gordon B. Isnor, député de la circonscription électorale d'Halifax, appelé au Sénat.

En conséquence, j'ai transmis mon mandat au directeur général des élections afin de l'autoriser à lancer un bref d'élection pour cette circonscription.

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Je vous signale, monsieur l'Orateur, et par votre entremise je le signale aussi à tous les députés, qu'à la suite de la transmission de votre mandat au directeur général des élections, il a été ordonné à celui-ci de lancer des brefs à l'égard d'élections complémentaires qui auront lieu dans les circonscriptions électorales d'Annapolis-Kings, Cartier et Halifax le 19 juin prochain.

M. Daniel McIvor (Fort-William): Monsieur l'Orateur, je félicite mon voisin de siège, mais je regrette infiniment de le perdre. Quiconque, à ma place, l'aurait eu pour compagnon de pupitre cette année ou à la dernière session n'aurait pu manquer d'apprécier les belles qualités du député qu'on élève à ce haut poste. Ses qualités dominantes sont la courtoisie et la charité chrétiennes. Il y a quinze ans nous avons conseillé au premier ministre de nommer de jeunes sénateurs. Il a tenu compte de nos conseils. Maintenant il y nomme des sages venus de l'Est. Nous en félicitons le Sénat.

M. Gordon Graydon (Peel): Maintenant qu'un de mes intimes au Parlement, l'ex-député d'Halifax, vient d'achever une autre étape de ce que le représentant de Fort-William (M. McIvor) a appelé le voyage du pèlerin, je ne saurais laisser passer l'occasion sans dire quelques mots.

Étant donné que je suis entré à la Chambre des communes en même temps que l'ancien député d'Halifax (M. Isnor), qui fait maintenant partie du Sénat, je signale,—fait tout à l'honneur de la Chambre,—que les divisions politiques ne gênent que peu les amitiés et les bonnes relations qui se nouent entre les divers membres du Parlement. J'ai toujours aimé Gordon Isnor. Je m'exprime de la façon la plus simple possible. Je l'ai aimé parce qu'il était honnête et sincère. C'était aussi un parlementaire sage, encore que nous n'ayons pas toujours eu la même conception de la sagesse. En outre, lorsqu'il est entré à la Chambre, il avait derrière lui une carrière d'homme d'affaires variée et heureuse. Comme on le sait, le succès ne lui a pas manqué depuis.

Je tiens à exprimer par votre entremise, monsieur l'Orateur, au nouveau sénateur,—qui, malheureusement ou heureusement, ne peut pas siéger ici aujourd'hui,—que du côté de l'opposition lui viennent les meilleurs souhaits qui puissent accompagner un député, en pareille occasion, que ces souhaits aient été formulés par des amis politiques ou par des adversaires. Il est vrai que sa nomination au Sénat ne fera qu'accentuer le déséquilibre qui y règne, eu égard à la force numérique des partis en présence, mais d'autre part, quoique je sache que le premier ministre (M. St-Laurent) ne tienne pas à augmenter le déséquilibre au Sénat, je lui ferai observer que l'élection complémentaire qui sera tenue bientôt rétablira peut-être l'équilibre à la Chambre des communes. Lorsque le nouveau sénateur prendra son siège, j'espère qu'il adoptera cette physionomie de magistrat que se sont donnée certains sénateurs, par le passé. S'il fait cela et s'il se tient à l'écart de la politique, il nous aidera à remporter Halifax à la prochaine élection complémentaire.

M. W. F. Carroll (Inverness-Richmond): En ma qualité de représentant junior de la Nouvelle-Écosse, je tiens à dire que je suis enchanté de la nomination de l'ancien député